**Commission Grand Est Kayak-Polo**

Inscriptions des équipes au Championnat Régional

Fiche à retourner **pour le 22 mars 2025** par mail à [*kayakpolo.grandest@gmail.com*](mailto:kayakpolo.grandest@gmail.com)

Responsable du Championnat Régional : ARGENSON Thomas

Présidente de la Commission Régionale : JENDOUBI CHRZAN Maëlis

📩 Contact : [*kayakpolo.grandest@gmail.com*](mailto:kayakpolo.grandest@gmail.com)

Pour toute question, n’hésitez pas à nous contacter !

📅 **Calendrier du Championnat**

Catégorie U18-Senior-Vétéran (ouverture possible aux U15)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Journée 1** | **Journée 2** | **Journée 3** |
| 4 mai 2025 | 29 juin 2025 | 28 septembre 2025 |
| Wassy | Strasbourg | Rosières-aux-Salines |

Catégorie U15

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Journée 1** | **Journée 2** | **Journée 3** |
| 4 mai 2025 | 15 juin 2025 | 14 septembre 2025 |
| Wassy | Thionville | Reims |

Le règlement sportif 2023-2026 Kayak-Polo est disponible sur le site de la FFCK.  
Le règlement spécifique du Grand Est est joint en annexe de ce document.

**Règlement spécifique Kayak-Polo Grand Est**

Chaque équipe s'inscrivant au championnat doit être composée de 5 minimum et de 10 joueurs maximum sur la durée de celui-ci. Il est possible de compléter l'équipe au cours de la saison dans la limite des 10, il suffit de prévenir la commission au moins 3 jours avant un match.

* Les équipes peuvent être de club, multi-clubs ou départemental, un même club peut inscrire plusieurs équipes au Championnat ;
* Les équipes peuvent être mixtes ;
* Catégorie des joueurs : de cadets à vétérans (licence 2025 à jour, certificat médical compétition) ;
* Publication sur KPI du planning de chaque journée ;
* Toute équipe participant au Championnat du Grand-Est est tenue de mettre à disposition de l’organisation : **4 personnes***(cela peut-être les joueuses/joueurs)***.**

L’arbitrage est effectué par des arbitres ayant obtenu l’arbitrage régional ou étant en formation. Ceux-ci peuvent être des joueurs.

Pour la sécurité des joueurs, le matériel (bateaux, pagaies, casques et gilets) devra être conforme aux normes (cf. règlement spécifique Kayak Polo)

**Droits d’inscription au championnat :**

* Équipes mixtes : 50 €
* Équipes féminines : 30€
* Équipes jeunes : 20€

**Remarques :**

* Les absences ou retards sur le lieu de compétition (joueurs ou arbitres) seront sanctionnées comme précisé dans le règlement officiel spécifique kayak-polo, à l’exception du forfait général qui sera comptabilisé comme le cumul des forfaits ayant eu lieu ;
* Un classement provisoire sera établi à l’issue de chaque manche. Il sera consultable sur KPI ;
* Un contrôle du matériel sera effectué à chaque journée ;
* Un club ayant plusieurs équipes pourra le temps d'une journée effectuer un changement de maximum 2 joueurs entre 2 équipes. Ce changement vaudra pour tous les matchs de cette journée et sera signalé sur la fiche d'équipe envoyée au préalable à l'organisateur ;
* Les titres d’équipe Championne Régionale, Championne Régionale Féminine et Championne Régionale Jeune seront attribués en conséquence.

**Fiche d’engagement**

**Championnat Régional de Kayak-Polo**

*Région Grand Est*

Nom de l’entité FFCK responsable de l’équipe :

Numéro FFCK :

Référent club responsable de l’équipe :

Numéro de téléphone :

Inscription en Championnat :

Catégorie U18-Senior-Vétéran

Catégorie U15

Type d’équipe :

Équipe de club

Équipe multi-clubs

Équipe départementale

Nom de l’équipe :

La liste des joueurs sera à remplir sur KPI par le responsable d’équipe, en amont de la compétition, et à corriger avant chaque journée de championnat.